

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

30 SEPTEMBRE 2009

DATE D'AFFICHAGE

30 SEPTEMBRE 2009

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 29

PRESENTS 23

VOTANTS 29

RAPPORTEUR :

M. René GARCHER

OBJET :

APPROBATION DU PLAN
DE PRÉVENTION DES
RISQUES D'INONDATION
DE LA VALLÉE
DE LA MARNE (PPRI)
D'ISLES-LES-VILLENY
à
SAINT-THIBAULT-DES-
VIGNES

L'an deux mille neuf,

Le JEUDI 08 OCTOBRE à 20 h 30.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Valérie POTTIEZ-HUSSON, Maire d'Esbly.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Daniel DUPLESSY, Denise GUERIN, Jean-Marc BOULARAND, Tulla HEDRICOURT, Nang CAGNAT, René GARCHER, Marie-Claire FANICHET, Daniel DAMIS, Claudine RICHARD, Sylvie BRAILLON, Jamila BOUGHERARA, Evelyne LESAUNIER, Laurent BOUVIER, Christine DAUDON, Thérèse ROCHE, Gérard BOUJAT, Isabelle ROPARS, André BLANCHARD, Christine DESCAMPS, Michel VELA, Patricia LHUILLIER et Damien PERNET.

Ont donné pouvoir :

- M. Jacques COCHARD à M. Gérard BOUJAT
- M. Joseph NOIRAN à Mme Tulla HEDRICOURT
- M. Bernard PAPIN à M. Laurent BOUVIER
- M. Philippe JALLEY à M. René GARCHER
- M. Gérard KALIN à Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
- Mme Clotilde GUERIN-CLAUDE à Mme Christine DESCAMPS.

Absents excusés :

- Néant

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Michel VELA et M. Gérard BOUJAT ont été élus secrétaires de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral DAI 1 URB n°01-178 du 03 août 2001 prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (PPRI) sur le territoire des communes situées dans la Vallée de la Marne et notamment la commune d'ESBLY ;

VU le projet de Plan de Prévention des Risques Prévisibles d'Inondation de la Vallée de la Marne et notamment la commune d'ESBLY ;

CONSIDÉRANT la prise en compte des observations émises par le Conseil Municipal dans sa délibération du 29/01/2009 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité, 5 voix contre (M. Michel VELA, M. Damien PERNET, Mme Christine DESCAMPS, Mme Clotilde GUERIN-CLAUDE et M. André BLANCHARD) et 1 abstention (Mme Patricia LHUILLIER) ;

- **APPROUVE** le nouveau Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée de la Marne (PPRI) tel que modifié en juin 2009 par la Préfecture de Seine-et-Marne.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Valérie POTTIEZ-HUSSON.

